



Tél : 04 67 15 74 32

Mel : fo.ddfip34@dgifp.finances.gouv.fr

Site : <http://www.fo-dgifp-sd.fr/034/>

## CTL du 27/04/2017

### **La Direction persiste et signe ; « On doit désintoxiquer les usagers de l'accueil ...qui est une mission non indispensable »**

En fait deux CTL ont eu lieu ce jour, l'un pour avis en deuxième convocation suite à un vote contre unanime lors du CTL du 20 avril sur la mise en place des SPFE et l'autre avec un ordre du jour unique pour information.

Etaient présents : FO, CGT, UNSA. pour le premier et les mêmes plus Solidaires pour le deuxième.

Pas de surprise pour le sujet en deuxième lecture, la Direction n'ayant pas changé une ligne sur son projet de SPFE, vote unanime contre.

Quand au sujet du deuxième CTL, à savoir , « **l' expérimentation de l'accueil personnalisé sur rendez-vous** » ,il a déclenché des propos pour le moins inquiétants de la part de notre Direction.

En effet après une déclaration généraliste de Solidaires, le Président a énoncé quelques propos qui ont été pour le moins choquants.

Pour notre Direction locale, l'accueil n'est pas une mission indispensable (subsidaire, terme initial mais rectifié en terme de 2eme rang) à la DGFIP. Il vaut mieux concentrer les moyens sur l'assiette et le recouvrement.

« La désintoxication » de l'utilisateur de l'accueil est le terme qui convient persiste t-elle à affirmer.

Et de marteler que l'assiette, le recouvrement et quand même le contrôle sont les seules missions essentielles , les autres sont de deuxième rang.

Vos élus FO ont alors réagi. Se désintoxiquer sous- entend qu'on est addict à quelque chose de néfaste, voir dangereux pour la santé ou le bien être. L'accueil est il néfaste ? Non, il peut même être un vecteur de sociabilisation, de soupape dans la société d' aujourd'hui pour autant qu'il soit bien pensé avec les moyens nécessaires.

En 2009, la Direction elle même, dans le cadre de la fusion affirmait que c'était essentiel et que c'était notre vitrine. Aujourd'hui le discours change.

Pour justifier ses propos la Direction évoque les incidents à la Paillade. Or s'il y a des incidents à la Paillade, c'est parce que les usagers n'arrivent plus à joindre les services car il n'y a plus suffisamment de moyens humains pour répondre au téléphone ou par mail, que les jours d'ouverture au public ont été réduits et les personnels d'accueil également. Un jour de grève suivi d'un jour de fermeture hebdomadaire suffit à créer le clash.

Ensuite, en nommant les missions essentielles d'une façon aussi exhaustive, le Président, nous a aussi heurtés, car les missions gestion publique y sont absentes. **La Direction locale semble ignorer qu'une fusion a eu lieu et que les Finances Publiques c'est un tout, filière fiscale et gestion publique.**

Mais ne soyons pas aveugles, c'est bien la rigueur budgétaire et les suppressions d'emplois qui poussent à trouver des palliatifs pour exercer nos missions à minima.

Ce n'est pas notre conception du Service public. Force est de constater qu'à force de supprimer des emplois, de remplacer des agents par des serveurs vocaux, nous nous éloignons de notre mission de service public égalitaire pour toute la population.

Pourtant, suite à la circulaire du 21/06/16, la DGFIP s'engage dans le déploiement de l'accueil sur rendez-vous, ce qui en soit serait acceptable si ce n'était pas au détriment d'autres d'autres méthodes.

Dans l'Hérault, la Direction a décidé de réaliser une expérimentation de 7 mois sur les sites suivants :

SIP Lunel à compter du 01/07/17  
SIE Lunel à compter du 01/09/17  
SIP Sète à compter du 01/07/17  
SIE Sète à compter du 01/06/17  
SIP Pezenas à compter du 01/07/17  
SIP Lodève à compter du 01/07/17  
SIE Montpellier sud-est à compter du 01/09/17  
SIE Montpellier 2 à compter du 01/09/17

Cet accueil sera planifié par une prise de rendez-vous sur l'application APRDV, soit par un agent du site (guichet, téléphone) ou par internet sur le site [impot.gouv.fr](http://impot.gouv.fr).

Sachons qu'à terme, lors du déploiement après expérimentation, les rendez-vous pourront aussi être pris par les centres de contact ou CPS. Actuellement, pas de centre de contact couvrant l'Hérault.

La prise de rendez-vous ne diminuera pas les files d'attente de l'accueil généraliste.

Vous noterez également que les sites qui ont accepté d'expérimenter ne sont pas les plus fréquentés.

Mais aucun chiffrage de l'accueil physique des usagers en 2016 ventilé entre celui généraliste et celui spécifique ou complexe ne nous a été communiqué.

Or cela est nécessaire pour permettre de donner son avis sur la mise en place d'un tel dispositif. Au passage ce point de l'ordre du jour n'a pas requis de vote ce qui est étonnant. Vous avez dit dialogue social !

De toute façon, l'expérimentation sera forcément suivie d'un déploiement en 2018 ! ;

### **Autres points du jour demandés par les OS lors du précédent CTL :**

#### **- le PAS :**

A partir de cet automne, les centres de contact seront dédiés aux renseignements des usagers sur le PAS et pourront saisir des données sur le compte des contribuables. Une équipe projet se réunit tous les 15 jours pour faire le point et des campagnes d'information sont en cours auprès des usagers par le biais du comité utilisateurs particuliers (CUPART) ainsi que des formations pour les agents des SIP, trésoreries mixtes, SIE.

#### **-Campagne IR :**

Conférence de presse en avril  
réunion avec le CUPART le 15/05/17  
6 contrôleurs stagiaires viennent en soutien ainsi que 23 étudiants et 10 volontaires du service civique .

A ce jour 60000 télédéclarations contre 37000 l'an dernier à la même date.

Vos élus en CTL